



Prévenir les addictions et en réduire les dommages, une responsabilité partagée !

dans un contexte où les conduites à risque explosent, chacun de nous peut s'y trouver un jour confronté. Au-delà des problèmes liés à l'alcool et aux psychotropes, il faut aussi inclure les consommations excessives, les nouvelles drogues, les conduites addictives en entreprise et les dépendances « sans produit » telles que les jeux d'argent, internet, le sexe, les achats compulsifs...

En réponse à cet enjeu de société, l'addictologie progresse à grands pas, ouvrant de nouveaux champs dans la prévention et la réduction des dommages liés aux addictions. Mais nous pouvons faire mieux, plus vite.

Je suis persuadé que, pour avancer, nous devons rassembler toutes les parties prenantes, fédérer toutes les compétences. C'est tout le sens du Fonds Actions Addictions. Il réunit patients, familles, victimes, soignants, scientifiques et associations afin d'aider les malades, d'améliorer les réponses (thérapeutiques, sociétales) et de développer des projets innovants.

Pour tenir notre engagement vis-à-vis des patients et de leur entourage, votre soutien et votre générosité sont indispensables.

Professeur Michel Reynaud
Psychiatre, addictologue, président du Fonds Actions Addictions



20%

des décès sont liés aux addictions :

• Tabac : 70 000 décès / • Alcool : 49 000 décès

8 à 10%

des salariés sont touchés par une consommation addictive

50%

des faits de délinquance sont liés aux addictions et le trafic de drogues illicites augmente de 10 % chaque année

► Qui sommes-nous ?



Le Fonds Actions Addictions (F2A) a été créé dans le but de participer à la lutte contre un problème majeur de santé et de sécurité publique et de fédérer les acteurs français des addictions autour de ce combat.

F2A vise à mettre en œuvre des actions concrètes pour :

- **Soutenir et amplifier la prévention** contre les risques de dépendance et la lutte contre les addictions ;
- **Apporter un meilleur soutien** aux patients et à leurs familles ;
- **Initier et accompagner les actions**, les projets innovants et la recherche, afin de réduire plus vite et mieux les dommages liés aux addictions.

► Principales actions

F2A s'engage à développer l'expertise d'un large public en matière d'addiction et à faciliter l'accès aux soins des patients et des familles. Une démarche qui s'exprime au travers de chacun des projets majeurs engagés par F2A :



Addict'Aide



Cité des entreprises et de la santé au travail

- **Addict'Aide**
- **Cité des entreprises et de la santé au travail**
- **Action de prévention « Louise Delage »**
- **MOOC de sensibilisation « Comprendre les addictions »**
- **La formation des patients experts**
- **Soutien à un consortium de recherche sur le *binge drinking***
- **Programme de recherche fondamentale sur les mécanismes addictifs**
- **Les grands prix F2A – Albatros**

► Notre engagement

Pour renforcer la lutte contre les addictions, F2A soutient financièrement chaque année des projets innovants pour venir en aide à ceux qui rencontrent des difficultés à trouver des financements et manquent souvent de visibilité :

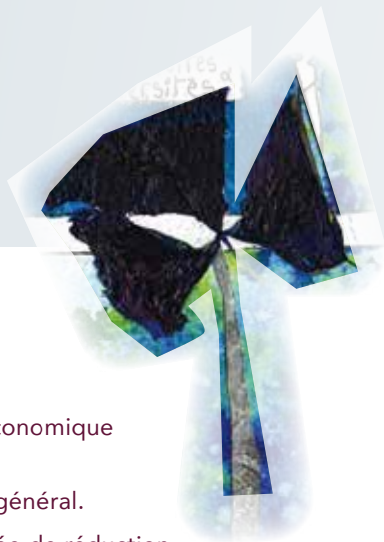
- **les associations de malades**, pour renforcer et valoriser leurs actions ;
- **les associations de prévention**, pour initier ou faciliter de nouvelles actions ;
- **les équipes de soins et d'accompagnement**, pour améliorer l'accès aux soins pour les patients et leurs familles ;
- **les équipes de recherche**, pour permettre la réalisation de projets de recherche diagnostique et thérapeutique innovants.

Les projets soumis à F2A seront analysés et évalués par son conseil scientifique. Le soutien financier sera accordé après validation par le conseil d'administration.



F2A souhaite accompagner les entreprises dans leur politique de prévention et de réduction des dommages liés aux addictions.

► Nous soutenir



Pourquoi aider F2A ?

- Pour affirmer son engagement d'acteur économique responsable.
- Pour soutenir une grande cause d'intérêt général.
- Pour accompagner une démarche raisonnée de réduction des dommages.

Le statut de F2A

F2A est un fonds de dotation créé pour la réalisation d'une mission ou d'une œuvre d'intérêt général. Les statuts de F2A ont été publiés au journal officiel du 2 août 2014.

F2A peut recevoir des dons, de particuliers ou d'entreprises, au titre du mécénat qui ouvre droit, dans les conditions prévues par la loi, à un avantage fiscal.

Fonds Actions Addictions

Hôpital Saint-Joseph

185, rue Raymond-Losserand - F-75014 Paris

Tél : + 33 1 45 39 55 27 - E-mail : contact@actions-addictions.org

www.actions-addictions.org et www.addictaide.fr

Création et réalisation : initiales  Illustrations : © ARYSQUE

Édition : Avril 2017